



Formation syndicale via Teams pour les collègues sous statut droit public.

Face au succès de nos 2 CFS de novembre à Lyon et Grenoble, le SNU vous propose une nouvelle date sur la même thématique :

Le 20 janvier de 9h à 16h30 en Visio conférence.

Au programme :

Date butoir
d'inscription:
19/12/2022

- **Retour sur l'évolution statutaire de 2021**
Les promos, comment ça marche ? L'EPA ? Le rôle des CCPLU/CCPN
- **Les dispositifs individuels de formation pour les agents publics de Pôle Emploi.**
- **Les prérogatives des commissions paritaires.**

⇒ **Pour participer**, envoyez par mail le texte ci-dessous au service Relations sociales de la DRAPS relations-sociales.ara@pole-emploi.fr avec copie à votre responsable hiérarchique et copie au SNU Syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr

N.B : Conservez le message de réponse de la DRAPS vous autorisant l'absence pour formation syndicale.

Je sollicite un congé de formation syndicale le 20 janvier 2023 afin de pouvoir suivre une session de formation organisée par le SNU ARA Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1 du Code du Travail, dans le cadre d'une session habilitée par CULTURE ET LIBERTE - 5 rue St Vincent de Paul - 75010 PARIS. Cette session se tiendra en visio conférence via l'outil Teams.

Nom et prénom :

Site :

Adresse e-mail pro :

Signature :